

LES PARTENAIRES DE LA CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ÎLE-DE-FRANCE

S'ENGAGER AVEC LA CRAMIF

AGEFIPH



L'Agefiph (association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) propose des services et des aides financières pour faciliter l'accès des personnes handicapées à la formation et sécuriser leurs parcours.

🔗 Le partenariat avec la Cramif :

Ce partenariat concerne à la fois les salariés de la Cramif en situation de handicap, le centre Escavie (centre de ressources dédié au handicap et à la perte d'autonomie), et les assurés bénéficiaires d'une pension d'invalidité ou en situation de désinsertion professionnelle en raison d'un handicap. L'Agefiph finance par exemple l'adaptation des postes de travail ou des formations pour les personnes en situation de handicap.

AP-HP



L'AP-HP (assistance publique-hôpitaux de Paris) est un centre hospitalier universitaire à dimension européenne mondialement reconnu. Ses 39 hôpitaux accueillent chaque année plus de dix millions de personnes malades : en consultation, en urgence, lors d'hospitalisations programmées ou en hospitalisation à domicile, à tous les âges de la vie.

🔗 Le partenariat avec la Cramif :

Le partenariat repose sur l'exercice en temps partagé de deux médecins spécialistes entre le centre médical Stalingrad de la Cramif et les hôpitaux universitaires Lariboisière et Saint-Louis, afin de soutenir le virage ambulatoire souhaité par les pouvoirs publics dans une logique de collaboration ville / hôpital.

En Île-de-France, la Cnav (caisse nationale d'assurance vieillesse) tient le rôle de caisse de retraite régionale : c'est l'Assurance retraite Île-de-France. L'Assurance retraite Île-de-France gère la retraite du régime général en assurant la tenue des comptes des assurés, le calcul et le paiement des retraites et des prestations d'action sociale.

⊙ Le partenariat avec la Cramif :

La Cramif agit aux côtés de la Cnav au sein de plusieurs dispositifs destinés aux assurés franciliens retraités les plus fragiles, en priorisant les populations les plus précaires et isolées.

CAF D'ÎLE-DE-FRANCE



Les Caf (caisses d'allocations familiales) d'Île-de-France aident, accompagnent et soutiennent les familles mais aussi les personnes seules, dans leurs relations familiales et sociales, leur fonction parentale ou leur environnement et cadre de vie. Elles créent les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi.

⊙ Le partenariat avec la Cramif :

La collaboration harmonisée avec l'ensemble des Caf d'Île-de-France couvre des domaines variés : échange de données, accompagnements communs pour les assurés/allocataires en rupture de droits, développement de l'inclusion numérique, accueils communs, orientation vers le service social de la Cramif, lutte contre les fraudes.

CRPPE

Les CRPPE (centres régionaux de pathologies professionnelles et environnementales) sont interrogés dans le cadre de conseils et d'aide lors de la recherche d'une éventuelle cause professionnelle face à certaines pathologies constatées, ou pour un avis en matière d'aptitude professionnelle. Ils offrent ainsi aux salariés des réponses ciblées, argumentées qui les guident dans leur démarche et les accompagnent dans leur maintien en emploi.

⊙ Le partenariat avec la Cramif :

La Cramif a initié une collaboration active avec les centres de consultation de pathologies professionnelles depuis les années 1990. Dans le cadre d'une convention mise en place en 2017 avec les six centres franciliens, la Cramif organise et anime toute l'année avec ces derniers une série de séminaires autour de diverses thématiques de santé au travail (près de 2 000 participants en 2021).

Les 8 CPAM (caisses primaires d'assurance maladie) d'Île-de-France ont pour missions : la gestion des droits à l'Assurance Maladie pour les assurés sociaux, le versement de prestations en espèces et en nature et la mise en oeuvre de campagnes de prévention.

➤ Le partenariat avec la Cramif :

Le partenariat porte sur l'hébergement des permanences du service social de la Cramif au sein des CPAM d'Île-de-France afin de permettre au service social de la Cramif d'être en proximité des publics fragiles sur les 8 départements franciliens. Nos actions communes visent à cibler et optimiser la détection et l'accompagnement des publics fragiles, dans une démarche proactive de prévention et de promotion de la santé.

DRIEETS D'ÎLE-DE-FRANCE



La DRIEETS (direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) a de nombreuses missions dont notamment : la politique du travail et de l'emploi, l'inspection du travail, les politiques de cohésion sociale, les actions sociales et économiques de la politique de la ville, le contrôle et l'inspection des établissements et services sociaux.

➤ Le partenariat avec la Cramif :

La collaboration de la DRIEETS avec la Cramif se formalise dans les CPOM (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens) tripartites avec les SPSTI (services de prévention et de santé au travail interentreprises), et dans la prise en charge d'une partie du PRST (plan régional santé au travail). Cela se traduit notamment par un co-pilotage commun sur certains axes de ce plan régional, comme par exemple en ce qui concerne les chantiers du Grand Paris.

DRSM D'ÎLE-DE-FRANCE



La DRSM Île-de-France (direction régionale du service médical d'Île-de-France) a pour vocation de garantir à tous l'accès à des soins de qualité et de veiller à la juste attribution des prestations. Elle intervient à la fois auprès des professionnels de santé, des établissements de santé et des assurés.

➤ Le partenariat avec la Cramif :

Les coopérations entre la DRSM Île-de-France et la Cramif concernent la détection et l'accompagnement des publics fragiles dans une démarche proactive de prévention et de promotion de la santé, notamment les actions de PDP (prévention de la désinsertion professionnelle). Par exemple, ce partenariat permet de proposer un accompagnement individualisé des salariés en arrêt maladie de longue durée.

HANDIDACTIQUE Handidactique

L'association Handidactique a conçu le questionnaire en ligne [Handifaction.fr](https://handifaction.fr) qui invite les patients en situation de handicap à évaluer la qualité des soins reçus ainsi que leur niveau d'accès aux soins. Elle promeut également la charte Romain Jacob, qui a pour but de fédérer les acteurs (médecins, hôpitaux, établissements privés comme publics) autour de l'accès aux soins et le bon accueil des personnes en situation de handicap.

🕒 **Le partenariat avec la Cramif :**

L'association Handidactique, a transféré l'outil Handifaction à l'Assurance Maladie depuis le 1^{er} Janvier 2022. Le pôle handicap de la Cramif, qui regroupe le service HandiAction (assurant la gestion du produit Handifaction et les échanges avec l'association Handidactique) et le service Escavie (centre de ressources dédié au handicap), associe et développe les expertises au service des personnes en situation de handicap.

PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS + Erasmus+

Erasmus+ vise à faciliter la mobilité internationale des étudiants et des enseignants entre les différents pays de l'Union Européenne. Ce programme aide les organisations à travailler dans le cadre de partenariats internationaux et à partager les pratiques innovantes dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse. Erasmus+ comporte également une importante dimension internationale dans le domaine de l'enseignement supérieur.

🕒 **Le partenariat avec la Cramif :**

Dans le cadre d'Erasmus+, l'école de service social de la Cramif participe au projet de partenariat de coopération dans l'enseignement supérieur « DLIS Numérique » / « Digital Learning : former par et pour le numérique dans le domaine de l'Intervention Sociale » porté par cinq partenaires européens du travail social : l'Acsea (Luxembourg), l'Esas Helmo (Belgique), Kepsipi (Grèce) et l'université Aurel Vlaicu (Roumanie).

SPSTI

En complément de leur mission pour éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail, les SPSTI (services de prévention et de santé au travail interentreprises) contribuent à la réalisation d'objectifs de santé publique afin de préserver, au cours de la vie professionnelle, un état de santé du travailleur compatible avec son maintien en emploi.

🕒 **Le partenariat avec la Cramif :**

Les CPOM (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens) signés entre les SPSTI (services de prévention et de santé au travail interentreprises), la DRIEETS et la Cramif prévoient la mise en œuvre de différents programmes de prévention des risques professionnels. Tous les ans, la Cramif consolide au niveau de la région les bilans de tous les SPSTI et organise un colloque autour des CPOM pouvant rassembler plusieurs centaines de participants impliqués dans la prévention des risques professionnels.

L'IUT de Paris - Rives de Seine accueille chaque année 3 000 étudiants aux parcours divers et variés (jeunes bacheliers, étudiants déjà titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, adultes en reprise d'études) avec un projet commun qui repose sur la professionnalisation, l'innovation pédagogique et la qualité de l'enseignement.

🔗 **Le partenariat avec la Cramif :**

Ce partenariat porte sur la délivrance du diplôme de Licence professionnelle « Intervention sociale : accompagnement social : parcours assistance sociale » et le développement de contenus pédagogiques harmonisés entre l'école de service social de la Cramif et l'IUT Paris Rives - de Seine. Les étudiants de l'école de service social de la Cramif bénéficient d'une double diplomation : DEASS et licence professionnelle.

UGECAM ÎLE-DE-FRANCE



L'Ugecam Île-de-France est un réseau de 13 établissements sanitaires et médico-sociaux. Avec 1 729 lits et places, sa vocation est la prise en charge de la personne en situation de handicap et de perte d'autonomie.

🔗 **Le partenariat avec la Cramif :**

Les établissements franciliens du groupe Ugecam Île-de-France et la Cramif agissent ensemble et de façon complémentaire pour la prise en charge de la personne en situation de handicap et de perte d'autonomie. Dans ce cadre, la Cramif mobilise l'expertise du centre Escavie dédié au handicap, verse les pensions d'invalidité aux assurés franciliens et assure la liquidation des prestations d'appareillage des fournisseurs franciliens.

URSSAF ÎLE-DE-FRANCE



L'Urssaf Île-de-France agit au service du financement de la protection sociale. Elle assure la collecte et la redistribution des cotisations et contributions sociales. Elle permet ainsi à tous les assurés de bénéficier des prestations dont ils ont besoin : remboursement de soins médicaux, indemnités d'arrêt maladie ou de congé maternité, retraites, allocations familiales.

🔗 **Le partenariat avec la Cramif :**

Ce partenariat permet de garantir la fiabilité du calcul des taux de cotisation d'accidents de travail et de maladies professionnelles, ainsi que des aides financières versées aux entreprises au titre de la prévention des risques professionnels.